

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 038-213801731-20240412-2024_24-DE

Séance du 12 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 11
Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

AFFICHE LE

18 AVR. 2024

MAIRIE LE FRENEY D'OISANS

Délibération N° 2024-24 : Auberge communale – Renouvellement du bail

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 02 avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle

Étaient absents et excusés : Néant

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Ougier Jean Patrick

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2021-36 validant le bail de l'Auberge communale pour une durée de 2 ans et 10 mois entre la Commune et la société Auberge du Freney représentée par Mme DUBOIS Chantal se terminant le 30 septembre 2024..

Madame Dubois en qualité de gérante de la même société désormais dénommée FULLWIN et toujours identiquement immatriculée au RCS n° 90766319, a exprimé son souhait de poursuivre l'exploitation et demande un renouvellement rapide lui permettant de préparer et promouvoir les saisons à venir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le renouvellement du bail de l'Auberge communale pour une période de 3 ans, du 01/10/2024 au 30/09/2027 aux mêmes clauses et conditions du précédent bail à la seule exception du loyer qui sera porté à 1 000€ H.T./ mois soit 12 000 € H.T./an payable trimestriellement.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.
Christian PICHOU

